



Aventour



FÉDÉRATION D'ILLE & VILAINE
www.gemouv35.fr

Secteur Gémouest

La Haute Normandie Honfleur - Le Pays d'Auge - Le Havre - Etretat - Fécamp



4 jours : Du 19 au 22 Mai 2025
Avec Le Secteur GEMOUEST

1^{ER} jour : Lundi 19 Mai : Secteur GEMOUEST - VILLEDIEU LES POELES - HONFLEUR

Départ du Secteur Gémouest en début de matinée.

Route vers la Normandie en passant par l'autoroute des Estuaires.

Visite guidée de la Fonderie de Cloches de Villedieu les Poêles : Présentation de l'atelier historique avec explications sur l'art de construire les moules et fondre le métal. Des commentaires sur les travaux en cours, préparation des décors de cire, ciselage, accordage ... compléteront votre découverte de ce savoir-faire rare. Dans le jardin vous pourrez admirer la diversité des formes et des décors des fondeurs d'autrefois. Déjeuner au restaurant. Continuation vers Caen et le centre d'Honfleur.



Visite guidée à pied de la ville d'HONFLEUR. En immersion en plein cœur de Honfleur, laissez-vous conter l'étonnante histoire de la ville en partant à la découverte de ses monuments emblématiques qui ont su garder tout leur charme d'antan : l'étonnante église Ste Catherine, toute en bois avec son clocher séparé (unique en France), l'Enclos, le Vieux Bassin, la Lieutenance, le faubourg Ste Catherine. Flânerie sur le port. En soirée, accueil et installation pour 3 nuits à l'hôtel tout proche d'Honfleur. Dîner et logement.



2^{ème} jour : Mardi 20 Mai : LE PAYS D'AUGE : FROMAGERIE - LISIEUX - DISTILLERIE

Petit-déjeuner. Découverte du Pays d'Auge.

Visite commentée d'une fromagerie : explications sur la fabrication des fromages AOC du Pays d'Auge (Livarot - Pont L'évêque - Camembert) avec dégustation.

Déjeuner en cours d'excursion.



Visite de la Basilique Ste Thérèse de Lisieux composée de 8 000 m² de mosaïque (sous réserve d'office)

Visite d'une distillerie de Calvados : présentation des anciens pressoirs, vidéo sur l'élaboration du Calvados, vergers. Visite des chais et dégustation. Retour à Honfleur : flânerie sur le port et dans les charmantes petites rues. Dîner et logement à l'hôtel.



3^{ème} jour : Mercredi 21 Mai : LE HAVRE - ETRETAT - FECAMP



Petit-déjeuner. Passage sur le **Pont de Normandie**. Il a été inauguré en janvier 1995, après six ans de construction et un projet imaginé depuis la fin des années 50. Il détenait alors un record mondial, celui de portée avec 856 m de long pour la travée centrale. Quatre ans plus tard, il perdait son record face au pont de Tataru, au Japon, qui a fait 890m. Il permet un beau voyage entre Honfleur et Le Havre ! Il offre aussi une vue imprenable sur l'estuaire de la Seine.

Le matin Visite commentée du Port du Havre en bateau : Laissez-vous guider pour une découverte, au fil de l'eau, du port du Havre : la diversité des activités portuaires et les différents types de navires vous seront présentés. **Route vers ETRETAT. Visite guidée de la ville d'ETRETAT**, station balnéaire mythique de la Côte d'Albâtre : le centre-ville et les vieilles halles, le Manoir de la Salamandre... Découverte de l'histoire de ce village romantique mondialement connu pour ses falaises grandioses. Ses charmes et ses légendes ont inspiré de nombreux artistes de tous horizons. Déjeuner en cours d'excursion.



Accueil au **Palais Bénédictine à Fécamp**. Insolite, magique, à l'architecture éclectique, ce monument invite à la découverte d'une histoire et d'un produit. C'est dans ce site d'exception qu'est élaborée depuis plus d'un siècle : **la liqueur Bénédictine**, exportée à 95% dans le monde entier. **Visite libre des collections installées dans le Palais** : découverte de l'architecture et du **musée de l'art ancien** du 11^{ème} au 19^{ème} siècle et **art contemporain**. **Visite guidée de la distillerie/caves** pour découvrir les secrets de fabrication de Bénédictine ainsi que les chais dans lesquels sont entreposés une multitude de foudres et de fûts de chêne permettant le



vieillessement de Bénédictine, situés dans les sous-sols du Palais. Pour finaliser la visite, une **dégustation commentée** vous sera proposée. Retour à l'hôtel. Dîner et logement.



4^{ème} jour : Jeudi 22 Mai : LA MANUFACTURE BOHIN - Secteur GEMOUEST

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ pour L'AIGLE. Visite de la dernière manufacture d'aiguilles à coudre et d'épingles en France, située dans l'Orne, lieu unique : la Manufacture BOHIN, avec son musée et ses ateliers de production made in France. Traversée des ateliers de production (aiguille à coudre, épingle à tête de verre et épingle de sûreté). Cette usine est toujours en activité (plus de 180 ans d'existence et distribué aujourd'hui dans environ 40 pays) avec un savoir-faire ancestral et travaillant sur des machines anciennes, elle perpétue la tradition épinglière et aiguillière. Accès au musée contemporain (histoire de l'aiguille et de l'épingle, la Vallée de la Risle et ses usines, le passé métallurgique, la famille Bohin et son fondateur charismatique, les artisans et artistes travaillant autour de l'épingle, les travaux d'aiguilles liés à la Broderie, à la Haute-Couture, au Patchwork...). Déjeuner au restaurant.



Dans l'après-midi : visite du Château de Carrouges l'un des deux fleurons du patrimoine normand. Place forte érigée pendant la Guerre de Cent ans, son pavillon d'entrée est considéré comme le premier monument Renaissance de Normandie. Le château présente une belle collection de vénerie unique en Europe, une chambre de parade plongeant les visiteurs dans l'histoire des grandes demeures aristocratiques...Retour vers l'Ille et Vilaine.



Arrivée dans le Secteur Gémouest en soirée.

N.B : L'ordre des visites peut être inversé. Certains changements indépendants de notre volonté pourraient avoir lieu dans le programme. La croisière est soumise aux conditions météo

CONDITIONS 2025

PRIX PAR PERSONNE : 750 €

+ assurances : 11,25 €/pers en chambre à 2 personnes ou 13.05 € en chambre individuelle

Comprenant : Le transport en autocar de grand tourisme - l'hébergement pour 3 nuits en hôtel **/** en chambre double avec bain ou douche et wc - tous les repas du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 4^{ème} jour inclus - Les boissons aux repas $\frac{1}{4}$ vin + café le midi - Les visites et excursions mentionnées au programme - les pourboires guides et conducteur

Ne comprenant pas : - Le supplément chambre individuelle : 120 € (nombre limité, sous réserve de disponibilités à la réservation)

Les assurances annulation assistance rapatriement sont à ajouter à votre adhésion à Générations Mouvement : 11.25 €/pers en chambre à 2 personnes ou 13.05 € en chambre individuelle.

(Détails et renseignements sur les conditions concernant les assurances à voir avec votre responsable)

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS dès à présent auprès d'Annick Barentin

☎ 06.13.61.48.53 - Mail : amicale.lhermitage@gmail.com

Modalités et Fiche d'inscription page suivante (Places limitées)

AVEN TOUR 265 rue de Châteaugiron 35000 RENNES ☎ : 02.99.30.22.94 - Lic IM035100022

LA HAUTE NORMANDIE - Du 19 au 22 Mai 2025 - Avec GEMOUEST

INSCRIPTION dès à présent (dans la limite des places disponibles) avec la fiche inscription ci-dessous auprès de

Mme Annick BARENTIN ☎ 06.13.61.48.53 - Mail : amicale.lhermitage@gmail.com

accompagnée des 2 chèques de règlement à l'ordre d'AVEN TOUR + chèque assurances à l'ordre de Relais de l'Amitié :

⇒ Acompte à l'ordre d'Aven Tour : 250 €/pers (à remettre avant le 10 novembre, encaissé le 15 novembre 2024)

+ 120 € si chambre individuelle (les chambres individuelles sont sous réserve de disponibilité à la réservation)

⇒ Le Solde à l'ordre d'Aven Tour : 500 €/pers (sera encaissé vers le 20 mars 2025)

⇒ Le Chèque pour les assurances à l'ordre de Relais de l'Amitié : Montant : 11.25 €/pers en chambre à 2 pers ou 13.05 € en chambre individuelle

⇒ Chèques vacances acceptés

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à conserver) :

⇒ Conditions d'annulation : conditions générales et particulières des agences de voyages, pour toute annulation entre votre inscription et le jour du départ : frais retenus :

35 €/pers jusqu'à 43 jours avant le départ (franchise non remboursable par l'assurance)

25 % de frais de 42 jours à 29 jours avant le départ

35 % de frais de 28 jours à 15 jours avant le départ

50 % de frais de 14 jours à 8 jours avant le départ

100 % de frais de 7 jours au jour du départ

Ces frais d'annulation (sauf la franchise) sont remboursés par l'assurance ARCANGE souscrite par la Fédération Gemouv

35 (sous réserve de modifications des conditions appliquées à Gémouv 35) sous réserve d'acceptation de votre dossier par

l'assurance. Important : Une annulation ne sera prise en compte par l'assurance qu'à certaines conditions : une pathologie

avérée, justifiée et soudaine, ou des raisons qui rendent votre présence à votre domicile indispensable, ou autres motifs

mentionnés sur le document de l'assurance (à demander à votre responsable). Ne tardez pas à déclarer votre annulation

afin d'être couvert en fonction de l'évènement qui engendre votre annulation. La date de déclaration est très importante pour

l'ouverture de votre dossier et doit correspondre à la date décisive de votre annulation



FICHE D'INSCRIPTION à compléter et à adresser dès à présent à :

Mme Annick BARENTIN ☎ 06.13.61.48.53 - Mail : amicale.lhermitage@gmail.com

LA HAUTE NORMANDIE - Du 19 au 22 Mai 2025 (dans la limite des places disponibles)

Nom du Club: _____ Commune du Club _____

NOM : _____ Prénom: _____

NOM: _____ Prénom: _____

Chambre souhaitée :

Pour couple ou chambre individuelle avec supplément (sous réserve de disponibilités)

ou à partager avec une personne que vous connaissez, nom de cette personne :

Votre adresse: _____

☎ _____ ☎ Portable: _____ Mail: _____ @ _____

Personne à prévenir en cas de besoin (nom et tel) : _____

Je JOINS à ma fiche d'inscription 2 chèques de règlement : (2 chèques à l'ordre d'Aven Tour) + un chèque pour l'assurance voyage à l'ordre de Relais de l'Amitié

acompte à l'ordre d'Aven Tour : 250 €/pers X _____ = _____ € + 120 € si chambre individuelle (si disponible)

+ chèque de solde à l'ordre d'Aven Tour : 500 €/pers sera à remettre pour le 10 mars (encaissement le 19 mars)

+ assurances à l'ordre de Relais de l'Amitié : Montant : 11.25 €/pers X _____ = _____ € 13.05 € si chambre individuelle

Je fournirai ultérieurement la copie de ma carte d'adhésion 2025 recto-verso

SIGNATURE de l'adhérent avec mention « lu et approuvé » :

Fait à :

Le :

SIGNATURE du Président du Club ou représentant,

avec ou Cachet du CLUB :

NOM : et date :